SNUDI 22 FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, Professeurs des écoles, AESH, PsyEN et Contractuels Éducation Nationale
Force Ouvrière des Côtes-d'Armor

✉ 5 rue de Brest 22 015 Saint-Brieuc Cedex 1
☎ 02 96 33 94 46 – 06 95 76 48 14 • @ snudi.fo22@free.fr

Compte-rendu de l'Assemblée Générale des écoles de Saint-Brieuc du 5 novembre 2026

Pour le maintien des écoles publiques de St-Brieuc

Une vingtaine de parents, enseignants, agents des écoles et défenseurs de l'école publique, pour la plupart représentants d'Associations de parents d'élèves et de l'interAPE des écoles de Saint-Brieuc, des syndicats enseignants CGT-Éduc'action, FSU-SNUipp, SE-UNSA, SNUDI-FO, SUD-Éducation, du syndicat d'agents de la ville FO Territoriaux de Saint-Brieuc et de l'Union locale CGT, se sont réunis à la Maison du Peuple, le jeudi 5 novembre 2026 à partir de de 17h30, pour le maintien des écoles publiques de Saint-Brieuc.

Un point est réalisé sur les initiatives lancées par l'interAPE :

- une **pétition pour le maintien des écoles publiques briochines**
(1010 signatures récoltées),
- un courrier adressé à la mairie de « demande d'informations et de concertation relatives au projet de fermeture de cinq écoles publiques de Saint-Brieuc ».

Des pétitions d'écoles circulent en parallèle :
Yves Dollo : **Non à la fermeture de notre école de quartiers**
Baratoux : **Non à la fermeture de Baratoux ! Maintenons une école publique au coeur du centre-ville**

La discussion s'engage sur les différents aspects, tenants et aboutissants de l'attaque portée par le maire.

Les parents d'élèves indiquent que la mairie s'attache à prendre les écoles une par une, que le projet ne répond pas à une contrainte de la direction académique. Il est ancien, car ces 5 écoles étaient déjà citées lorsque Bruno Joncour était maire. Avec la fusion des écoles Curie et Poutrin en septembre, la mairie annonce que Saint-Brieuc compte désormais 20 écoles publiques. Après la fermeture de l'école de la Vallée et les 5 fermetures envisagées, il ne resterait plus que 14 écoles. La première école menacée de disparaître, au 1er septembre 2028, c'est l'école maternelle de l'Établette en Éducation prioritaire.

Une enseignante rapporte que lors d'un conseil d'école, un élu utilise le terme client pour parler des familles, des usagers des écoles publiques.

La FSU-SNUipp avance que les conseils d'école n'ont pas été consultés. Des projets immobiliers sont déjà prévus, concernant en particulier les écoles de Guébriant et de Baratoux. Les Côtes-d'Armor ne sont pas choisies au hasard pour l'expérimentation sur la

démographie scolaire, le département possède de nombreux et anciens RPI (écoles qui se regroupent pour ne pas multiplier les niveaux dans leurs classes et se maintenir) qui sont particulièrement visés.

Le SNUDI-FO explique que le directeur académique a passé l'année dernière à réaliser des réunions d'élus, afin de solliciter de l'aide pour « ajuster » le réseau d'écoles à la « baisse démographique ». Le ministre a lancé une « expérimentation sur la démographie scolaire » en avril, pour laquelle les Côtes-d'Armor sont pilotes. Le député de Lannion a dévoilé qu'il ne s'agissait pas de mettre des moyens là où étaient les élèves, mais là où ils voulaient qu'ils aillent, et qu'on ne va pas garder toutes les écoles ! Avec 10 000 élèves en moins annoncés entre 2025 et 2035, c'est tout un plan de nombreuses fermetures d'écoles qui s'organise (un rapport IGF IGÉRS rendu public le 4 septembre 2024 évoque la fermeture de 1925 écoles, soit 4 % des écoles publiques). La ville de Lannion réunit la semaine prochaine mardi les directeurs d'école, et vendredi les organisations syndicales. Il y a exactement 10 ans, la ville de Paimpol a fusionné ses 4 écoles en 1 sur 3 sites, passant de 336 élèves à 210 en quelques mois. Il ne reste aujourd'hui que 9 classes contre 16 à l'époque. C'est la mobilisation dans l'unité des parents, enseignants, de tout le quartier qui a permis le maintien de l'école de Cesson Bourg.

Le SE-UNSA évoque les propos du directeur académique, « pour sauver des classes, il faut fermer des écoles ». C'est le chantage qui a notamment été exercé l'an passé à Lannion, qui s'engage désormais dans la concertation pour restructurer son réseau d'écoles. L'intervenant dit ne pas connaître l'état des bâtiments scolaires de Saint-Brieuc. Les élus sont étranglés financièrement, il y a un principe de réalité. Des questions se posent comme quels transports pour les élèves qui devront partir sur une autre école. Il dit que de nombreux élèves ont des besoins spécifiques et que cela nécessiterait de baisser les effectifs par classe.

FO territoriaux de Saint-Brieuc est engagé dans la mobilisation contre les fermetures d'écoles, et aussi les fermetures de services : des postes sont supprimés à l'EHPAD des Villages, la cuisine centrale et ses 18 agents sont menacés… Le syndicat vient d'écrire au maire pour le « Maintien de tous les services, de tous les sites, de toutes les écoles, de toutes les missions. Maintien de tous les postes » et lance une pétition en ce sens.
Tant que les ventes de bâtis scolaires ne sont pas faites, il faut continuer à lutter. L'argent déjà dépensé n'a pas empêché la victoire pour le maintien de l'école de Cesson-Bourg. Le syndicat n'est pas favorable à une discussion sur le bâti (la demande est que toutes les écoles soient rénovées) ou sur le transport d'élèves déplacés d'écoles (cela est contradictoire à la demande de maintien de toutes les écoles).

En parallèle, des propositions d'action sont avancées.

La CGT-Éduc'action suggère de demander le retrait de la mention « Saint-Brieuc ville amie des enfants ». Le maire est très attaché aux commerçants, il faudrait solliciter les commerces pour la mise en place d'affiches pour le maintien des écoles sur les devantures. Aucune manifestation n'est pour l'instant programmée ce samedi, le collectif pourrait être à l'initiative. La question de la grève des enseignants et des agents de tous les services de la ville, avec les parents, est à envisager.

La FSU-SNUipp propose de tracter la pétition. Le SE-UNSA dit que les marchés sont très fréquentés. FO territoriaux ville de Saint-Brieuc l'a déjà fait et cela à un fort impact.

Les parents envisagent la réalisation de petites vidéos, qui permettraient de jouer sur l'attractivité des écoles. Ils posent la question de comment obtenir des informations sur le devenir du bâti, comment interpeller les instances Éducation nationales. Une idée consiste à solliciter les enseignants pour faire une journée blanche, sans cours. Une enseignante explique que ce n'est pas possible, que si elle est en classe, elle fait classe. Une autre personne dit que les parents peuvent organiser un blocage de l'école.

La FSU-SNUipp annonce qu'un conseil d'école a adopté une motion, qui remonte ensuite obligatoirement au directeur académique et au maire. Elle invite tous les conseils d'école à faire de même. Il y a la proposition de demander audience au maire, au directeur académique.
Le maire a des ambitions nationales, il est important de prévenir la presse nationale.

FO territoriaux ville de Saint-Brieuc dit qu'il est essentiel d'opposer un non net au projet du maire. Discuter laisserait penser que le dialogue est possible, et que laisser se produire une ou des fermetures serait envisageable.
Le SNUDI-FO propose de formaliser ce mandat net en rédigeant une motion commune pour le maintien de toutes les écoles publiques de Saint-Brieuc. Une proposition, bien entendu modifiable, est soumise mais les autres syndicats demandent à pouvoir en discuter dans leurs instances.

Le SE-UNSA propose de mobiliser le jour du CDEN, prévu le 19 novembre à la direction académique.

La CGT est favorable à la demande d'audience au maire, à condition que la demande soit commune. Il ne faut pas que seules les organisations syndicales soient présentes. Si le maire sent que l'action n'est pas commune, il sait que la division lui est favorable et qu'il va gagner.

FO précise que cela démontre la nécessité d'un mandat net. Le point qui nous unit tous, c'est la demande de maintien de toutes les écoles publiques de Saint-Brieuc. Chacun reste libre d'agir comme il l'entend, au-delà des initiatives décidées sur cette seule revendication commune. Ajoutons que si un syndicaliste vient avec badge, chasuble et ou drapeau, ce n'est pas du tout dans un but de récupération, mais pour que les choses soient bien claires, pour ne pas avancer masqué.

Décisions :

- **demande d'audience commune auprès du maire,**
- **appel à rassemblement devant le conseil municipal le mercredi 18 novembre à partir de 18h,**
- **appel à rassemblement devant toutes les écoles le vendredi 20 novembre à 16h30,**
- **tractage sur les marchés pour la diffusion massive de la pétition.**

Une prochaine réunion sera programmée.